



Communiqué

Le 19 septembre 2008

Pour diffusion immédiate

DEUX DERNIÈRES FINS DE SEMAINE POUR OBTENIR DE LA TERRE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE D'ACCÈS AUX MATÉRIAUX DE DÉBLAIS DU CANAL DE DÉRIVATION

La Commission du canal de dérivation rappelle aux Manitobains et Manitobaines que cette année, il ne leur reste que deux fins de semaine pour obtenir des déblais du canal de dérivation dans le cadre de l'Initiative d'accès aux matériaux de déblais.

Le public peut actuellement se procurer des déblais dans un dépôt situé le long du chemin Dunning (l'entrée est près de l'intersection du chemin Dunning et de la RPGC n° 202). **Ce dépôt sera ouvert chaque jour de 8 h à 18 h jusqu'au dimanche 28 septembre 2008 si les conditions météorologiques le permettent.**

La Commission fournit une chargeuse les jeudis, vendredis, samedis et dimanches pour aider le public à charger les déblais dans les petits camions et les remorques. Les déblais sont offerts gratuitement, mais les frais de transport sont à la charge du public. La Commission rappelle également que les déblais offerts ne sont pas de la terre arable mais plutôt des remblais d'argile lourde.

Toutes les personnes qui souhaitent obtenir des déblais doivent remplir le formulaire de confirmation d'enregistrement et de décharge afin d'obtenir un LAISSEZ-PASSER. Pour obtenir ce formulaire, veuillez consulter le site Web de la Commission à l'adresse www.floodwayauthority.mb.ca/index_fr.html. Vous pouvez également vous inscrire auprès des bureaux de la Commission en téléphonant au 945-4900 ou, sans frais, au 1 866 356-6355.

La Commission a apporté plusieurs améliorations au programme cette année. Elle a notamment prolongé l'Initiative pour qu'elle dure trois mois au lieu de deux, et ce, en avançant la date de l'ouverture des dépôts, et elle a également augmenté de trois à quatre le nombre de jours où le public peut avoir accès à une chargeuse. La Commission examinera la possibilité de relancer cette initiative, à mesure qu'avance le Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

Au cours des deux derniers étés, les habitants du Manitoba ont obtenu près de 60 000 m³ de déblais dans le cadre de l'Initiative d'accès aux matériaux de déblais. Jusqu'à présent cette année, le public a récupéré 30 000 m³ de terre additionnels, ce qui porte à 90 000 m³ la quantité de terre obtenue dans le cadre du projet au cours des trois derniers étés.

- 30 -

Personne-ressource : Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation
204 945-4178, 204 945-4900 ou 204 793-3969